

vernement que la seule voie vers une solution pacifique du problème racial de leur pays réside dans la coopération et la participation sur un pied d'égalité, de tous les Sud-Africains à la vie politique. Dans la poursuite de ces objectifs, mon gouvernement a toujours considéré qu'il fallait d'abord éviter que les parties au conflit ne deviennent isolées et aliénées au point de compromettre la possibilité de rechercher ensemble une solution satisfaisante au problème racial de leur pays et une répartition équitable de la richesse collective.

C'est dans cet esprit que le gouvernement du Canada a adopté plusieurs mesures concrètes illustrant bien la répugnance que lui inspire l'*apartheid*. Ses initiatives dans les divers domaines auxquels je ferai allusion ont toujours été et continueront d'être cohérentes. Il est impérieux, à notre avis, que le gouvernement de l'Afrique du Sud et son électorat comprennent que nous ne verrons jamais d'un bon oeil un régime qui, par sa législation même, foule aux pieds les droits fondamentaux des individus.

Le gouvernement du Canada contribue financièrement à plusieurs fonds des Nations Unies et à d'autres fonds internationaux qui veulent offrir à la population de race noire de l'Afrique du Sud l'éducation et la formation professionnelle dont ils sont privés dans leur propre pays. Ces contributions à des organisations telles que le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique du Sud (dont le Comité consultatif est présidé par l'ambassadeur du Canada), le Fonds d'entraide universitaire internationale et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud s'élèvent à environ \$800,000 pour l'année financière en cours. (Dans un domaine connexe, le gouvernement du Canada annonce aujourd'hui même une contribution de \$100,000 à l'Institut pour la Namibie.) En plus de participer à des programmes internationaux de cette nature, le gouvernement du Canada peut fournir une aide directe pour la réalisation de projets menés par des groupes d'Afrique australe, en collaboration avec des organisations non gouvernementales du Canada et d'autres organisations internationales, dans des domaines à caractère humanitaire comme la médecine, l'éducation et l'agriculture.

Le programme d'aide bilatérale du Canada à l'intention des pays africains indépendants de l'Afrique australe est également considérable et atteindra, sous forme de prêts et de subventions, plus de 60 millions de dollars pour l'année financière 1975-1976. Le principal objectif de ce programme est évidemment de permettre le développement économique et social de ces pays, mais nous voulons aussi, en contribuant à rendre plus stables ces pays indépendants, exprimer notre désapprobation à l'égard de l'idéologie raciste qui sous-